

Relations industrielles Industrial Relations



Public Access: Citizens and Collective Bargaining in the Public Schools, edited by Robert E. Doherty, Ithaca, New York, ILR Publications, New York State School of Industrial and Labor Relations, 1979, 100 pp.

André E. Leblanc

Volume 35, numéro 3, 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/029108ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/029108ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Leblanc, A. E. (1980). Compte rendu de [*Public Access: Citizens and Collective Bargaining in the Public Schools*, edited by Robert E. Doherty, Ithaca, New York, ILR Publications, New York State School of Industrial and Labor Relations, 1979, 100 pp.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 35(3), 608–609.
<https://doi.org/10.7202/029108ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1980

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

désignation des employés dits «essentiels» ou la procédure de griefs de même qu'une brève discussion du rapport du Comité Finkelman, créé par le gouvernement fédéral en 1963 dans le but de voir à l'opportunité d'apporter des révisions à la loi.

À cause de l'époque où fut réalisée cette recherche, l'auteur n'a pu traiter des amendements qui ont été apportés à la loi, à la suite du rapport Finkelman, et qui ont grandement irrité l'Alliance.

Les chapitres 4 et 5 sont consacrés respectivement aux origines et à l'organisation interne de l'Alliance. Il est intéressant de constater que les fonctionnaires fédéraux, qui s'étaient toujours regroupés dans une multitude d'associations rivales, se sont vus plus ou moins forcés de se réunir dans une grande association — l'Alliance de la fonction publique du Canada — en 1966, parce qu'une législation autorisant la négociation collective était sur le point d'être adoptée. D'ailleurs, l'évolution de presque toutes les associations de fonctionnaires avait toujours été influencée par les diverses législations adoptées antérieurement dans la fonction publique fédérale.

Le chapitre 6 est consacré à décrire le type de relations qu'entretient l'Alliance avec le gouvernement. La méthode utilisée est empruntée au modèle utilisé par Harbison et Coleman dans leur volume **Goals and Strategy in Collective Bargaining** (1951) où les auteurs identifient trois grands types de relations possibles: la trêve armée, l'harmonie conflictuelle et la coopération. Maurice Lemelin applique ce cadre d'analyse à des sujets relatifs à la convention collective tels le statut des parties, le contrôle des emplois (dont le terme «sécurité d'emploi» est mieux adapté au secteur public), les griefs, les communications entre les parties et des questions économiques. En conclusion, l'auteur affirme que le type «harmonie conflictuelle» semble le plus apte à décrire les relations entre le gouvernement et l'Alliance.

Le dernier chapitre traite des relations de l'Alliance avec le Congrès du travail du

Canada et avec le syndicat canadien de la fonction publique. On y discute de l'épineuse question de l'affiliation des fonctionnaires provinciaux qui se faisait directement au CTC sans passer par une union nationale ainsi que des prétentions du SCFP à représenter ces syndiqués selon les statuts mêmes du CTC. L'auteur aborde également le congrès assez houleux du CTC tenu à Vancouver en 1974 où une coalition de délégués de l'Alliance du SCFP et de la Fédération des travailleurs du Québec réussissent à faire adopter des résolutions donnant de plus grands pouvoirs à la FTQ à l'intérieur du CTC et imposant des normes d'autonomie plus strictes pour les locaux canadiens d'unions internationales. Sur cette dernière question cependant, l'auteur se trompe en affirmant que les délégués ont accepté la résolution permettant à des locaux canadiens de se fusionner avec ceux d'autres unions sans attendre que la fusion des organisations internationales ait été réalisée. Les délégués ont plutôt adopté une résolution de compromis qui excluait ce sujet.

Dans l'ensemble, l'ouvrage de Maurice Lemelin apporte une excellente contribution à la compréhension du fonctionnement de l'un des plus gros syndicats canadiens et des relations que ce syndicat entretient avec le plus important employeur du Canada: le gouvernement fédéral. En guise de critique, on peut déplorer qu'étant donné que la recherche avait d'abord été conçue pour un public américain, l'auteur doive expliquer des réalités déjà bien connues par un auditoire canadien comme ce que sont la CSN, la FTQ, le CTC. Enfin, le principal reproche qu'il faut adresser à ce livre, et qui est indépendant de la volonté de l'auteur, est qu'il a été écrit trop tôt. En effet, de récents développements survenus dans la législation sur les relations de travail dans la fonction publique fédérale ont entraîné une assez forte radicalisation des actions de ce syndicat et le livre ne peut malheureusement pas en analyser les implications ni les conséquences.

Jean BOIVIN

Université Laval

Public Access: Citizens and Collective Bargaining in the Public Schools, edited by

Robert E. Doherty, Ithaca, New York, ILR Publications, New York State School of Industrial and Labor Relations, 1979, 100 pp.

In 1978 a group of prominent teacher organization leaders, labor relation specialists, public school officials, representatives of public interest groups, and activist parents met under the auspices of Cornell University to explore the role of public access (influence) on collective bargaining in public schools. The result of this symposium is detailed in a short volume of papers and discussion that presents us with little hard data although much food for thought especially for those of us in Quebec who have had the chance to experience a decade and one half of public sector negotiations in education where the concept of "citizen be damned" is the order of the day.

Behind such a heady encounter was the growing albeit begrudged acknowledgement that a trend towards direct citizen involvement was becoming a fact of life in the United States and that this was to have, in both the short and long run, an influence on the established way of seeing and doing things in labor relations. As a parent was to declare at this gathering: "there is increasing evidence that the present collective bargaining process in public education serves only to protect the interests of the two groups who now monopolize the power in public school systems, the teachers' unions and the school officials. Unfortunately, neither group has the students' needs as their primary interest" (p. 87). Quite a serious indictment, yet one that expresses the increased frustration of parents before the growing power of teacher unions, the recognition that boards of education and elected officials don't necessarily address themselves to the requirements of their constituents, and that American public education, on the whole, is too costly and is not doing its job.

The paliatives proposed at the conference went from sunshine bargaining, to parents' union, to public referendum, to outright union-busting in order to ensure that educa-

tional policy decision making not become part of the collective bargaining process. The outcome of the discussions were to be expected. Virtually all of the proposals received the polite but far from unqualified and enthusiastic support of the participants from the "management" corner and from the "union" side there was open and concerted disdain: the former not really wanting to antagonize its taxpaying public, the latter refusing to reduce its armament now that it is in a power position. A sophisticated «dialogue de sourds» but in the light of the Proposition 13 movement now gaining impetus throughout the United States, abetted by school age population decline and a badly fluctuating economy, there is no doubt that the American public will make itself heard and felt.

Across the border we can only watch with fascination and with the knowledge that as usual — ten to twenty years later — we will re-invent the wheel. The same Quebec government that placed the Montreal Catholic School Commission under trusteeship to force through a collective agreement that accentuates the erosion of quality education for the short-term expediency of job security, is the government that set into motion, by the passage of Law 30 (June 22, 1979), a forum whereby parents will have a direct say in what takes place in the day-to-day life of the neighborhood school. Politically you can get away with all sorts of administrative shenanigans. Beware, however, of abusing a grass-roots electorate that has been sensitized to an issue.

Parents who will accept the government challenge of taking their childrens' education at heart by becoming involved with their local schools will soon recognize the games being played and the high stakes being lost. A counterforce is in the making. Perhaps **Public Access** should be included as a part of a suggested reading list made available to all of these concerned citizens!

André E. LEBLANC

Champlain Regional College

Rapport de la Commission d'enquête sur la négociation sectorielle, par Frances